

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE LÉRY**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Léry tenue le 4 novembre 2019 en la Salle Adolphe-Leduc, et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Gérald Ranger  
M. le conseiller Éric Pinard  
M. le conseiller Eric Parent  
Mme la conseillère Johanne Dutil

formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire suppléant Paul Leclair

Est également présent : M. Dale Stewart, directeur général et secrétaire-trésorier

**OUVERTURE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur le maire suppléant constate le quorum et déclare la séance ouverte à 16 heures 35.

**2019-11-150**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 2.0** MRC de Roussillon – Étude d'opportunité permettant la mise en commun de services d'évaluation foncière
- 3.0** Caisse Desjardins – Marge de crédit temporaire
- 4.0** Période de questions
- 5.0** Levée de la séance

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Dutil  
Appuyé par M. le conseiller Eric Parent

**QUE la Ville de Léry :**

- Accepte l'ordre du jour de cette séance extraordinaire sans modification.

Adoptée à l'unanimité

M. le conseiller Éric Pinard est arrivé à 16 heures 36.

**2019-11-151**

**MRC DE ROUSSILLON – ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ PERMETTANT LA MISE EN COMMUN DE SERVICES D'ÉVALUATION FONCIÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** depuis de nombreuses années, les municipalités du Québec font face à des défis de gestion importants ;

**CONSIDÉRANT QUE** les dépenses des municipalités sont en constante augmentation, puisqu'elles sont appelées à offrir de plus en plus de services aux citoyens (transport, voirie, matières résiduelles, services de loisirs, sécurité publique, etc.) ;

**CONSIDÉRANT QUE** les revenus des municipalités n'augmentent pas au même rythme, puisqu'ils proviennent presque exclusivement des impôts fonciers, les marges de manœuvre des municipalités sont donc grandement réduites ;

**CONSIDÉRANT QUE** les services d'évaluation de plusieurs municipalités au Québec font face à des défis similaires et la situation n'échappe pas aux municipalités de la MRC de Roussillon ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Eric Parent  
Appuyé par M. le conseiller Éric Pinard

**QUE la Ville de Léry :**

- Mandate la MRC de Roussillon pour réaliser une étude d'opportunité permettant la mise en commun de services d'évaluation foncière afin de répondre aux enjeux des prochaines années.

Adoptée à l'unanimité

**2019-11-152**

**CAISSE DESJARDINS – MARGE DE CRÉDIT TEMPORAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Léry désire mettre en place une marge de crédit afin de subvenir à ses besoins financiers temporaires en lien avec le règlement d'emprunt numéro 2019-484 ;

**CONSIDÉRANT** l'offre d'une marge de crédit temporaire de 2 200 000 \$ de la Caisse Desjardins de Châteauguay ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Eric Parent  
Appuyé par M. le conseiller Éric Pinard

**QUE la Ville de Léry :**

- Autorise que le maire ou le directeur général, ou leur remplaçant, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire suppléant invite les personnes présentes à poser leurs questions sur tout sujet.

Aucune question

**2019-11-153**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Dutil, appuyé par M. le conseiller Eric Parent, que la présente séance soit et est levée ; il est 16 heures 43.

Adoptée à l'unanimité

---

**MAIRE SUPPLÉANT**

---

**DIRECTEUR GÉNÉRAL / SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**